

## **Quartier Vauban : Zac sans voiture à Fribourg, Allemagne**

Adresse : Quartier Vauban, Fribourg en Brisgau

Pays : Allemagne

Maître d'ouvrage : Stadt Fribourg

Réalisation : 1998-2006

Opération associée : parking solaire

A Fribourg, la reconversion d'une friche militaire a permis d'intégrer à l'aménagement d'un quartier résidentiel les principes du développement durable avec la participation active des usagers.

### **Fribourg, des motivations écologiques**

Fribourg est une ville universitaire en pleine expansion, dirigée par une municipalité à laquelle participent environ 25 % d'élus écologistes. La Ville a initié dès les années 1980 plusieurs opérations d'envergure où les objectifs du développement durable sont appliqués avec rigueur et bon sens. Dans la capitale de la « BioRegio », on encourage les alternatives au transport automobile et plus de la moitié des déplacements se font en vélo, en tramway, en bus, par le réseau ferroviaire régional. Profitant des motivations écologiques de sa population, Fribourg est en train de réaliser sur une friche militaire au sud de Fribourg une opération d'aménagement où les voitures ne sont que tolérées : la Zac Vauban. Ce nouveau quartier, situé à 3 km de la cathédrale, est à moins de 15 minutes du centre en bus ou en vélo.

### **Reconversion écologique et sociale d'une friche militaire**

Conséquence de la chute du mur de Berlin, les troupes françaises basées à Fribourg ont quitté les casernes Vauban en août 1992. La Ville a racheté cette friche militaire de 38 ha et décidé en 1995 de réaliser une reconversion écologiquement et socialement exemplaire. Située au pied du Schönberg, la Zac Vauban doit devenir un quartier vert et vivant, dans lequel habitat et travail se côtoient. La priorité aux piétons, aux cyclistes et aux transports en commun est un des principaux objectifs. Autres buts incontournables : mixité sociale, économies d'énergie, mise en oeuvre de matériaux sains et renouvelables.

Trois phases de travaux sont prévues entre 1998 et 2006. La première tranche, située à l'est de la Zac, comptait 450 logements neufs dans des immeubles collectifs et des maisons en bandes. Elle couvrait aussi la réalisation d'équipements scolaires et de commerces ainsi que la rénovation d'anciennes casernes en chambres d'étudiants et en foyer pour demandeurs d'asile. La deuxième tranche en cours d'aménagement concerne 86 parcelles destinées à la construction de maisons jumelées ou en bandes et d'immeubles collectifs. Le quartier Vauban doit accueillir à terme 5000 habitants dans 2000 logements et des espaces d'activités totalisant 600 emplois.

### **Le Forum Vauban : encourager les alternatives à la voiture**

Le succès du quartier est incontestablement lié à l'engagement des membres du Forum Vauban, une association à but non lucratif créée en 1994 pour permettre à la population de

participer au développement de la Zac. Le Forum Vauban a été impliqué dans la planification du quartier dès les travaux préparatoires. Il s'est engagé à informer les citoyens sur la construction écologique et à donner des conseils pratiques sur les économies d'énergie. Il propose aussi des alternatives à l'utilisation de l'automobile : bicyclette, covoiturage, transports en commun à prix réduit. Une ligne d'autobus passe déjà dans le quartier. En octobre 1998, la ville a donné son feu vert à la réalisation du prolongement d'une ligne de tramway existante qui desservira l'axe principal : l'allée Vauban. Les travaux devraient être terminés au plus tard en 2006, en même temps que la Zac. Cette ligne de tramway sera ensuite raccordée au réseau express régional, le « Brisgau-S-Bahn ».

### **Une voirie dimensionnée à l'économie**

L'allée Vauban traverse la Zac du nord-ouest au sud-est et relie le quartier au centre ville et aux communes voisines. De chaque côté de cet axe, une bande plantée de 6 m destinée aux piétons et aux cyclistes sépare la chaussée des limites de parcelles. Près de l'école et du jardin d'enfants, dans la partie sud de l'allée, commerces, cafés, bureaux et cabinets médicaux animent l'espace public. Devant les immeubles à arcades qui accueillent ces locaux d'activités, le trottoir a 1,5 m de largeur et quelques places de parking ont été prévues le long de la chaussée.

Sur l'allée Vauban, la vitesse est limitée à 30 km/h. Dans la zone résidentielle, les voies secondaires ont été conçues comme des espaces de convivialité destinés aux échanges entre voisins et aux jeux des enfants. Ces cours urbaines sont réservées à l'habitat. Afin de préserver le calme et la tranquillité des habitants, les véhicules motorisés doivent y rouler au pas, c'est à dire à moins de 10 km/h. Seuls sont autorisés arrêts rapides et livraisons. Aucune place de stationnement n'a été prévue. La voie est flanquée de fossés pour récolter les eaux de pluie et d'une bande engazonnée de 1,5 m, plantée d'arbres. Avec seulement 4 m de largeur, la chaussée a été dimensionnée à l'économie pour privilégier piétons et cyclistes.

**Dominique Gauzin-Müller, Stuttgart**  
„L'architecture écologique“  
Editions Le Moniteur  
No ISBN2.281.19137.0